



L'APA : vers une nouvelle plateforme 100% wallonne

Webinaire du 10 décembre 2020













Quelques consignes pour débuter



Nos intervenants aujourd'hui



Timing du replay : général



Fédération des CPAS

Timing du replay : détail

1. Présentation de l'A.P.A. 100% wallonne $12\min(06 \rightarrow 40\min(03))$

Bref rappel

Fédération des CPAS

- 12min20 L'A.P.A. : De quoi parle-t-on ?
- 15min07 Les droits dérivés
- 16min03 Quelques chiffres clés
- 16min18 Droit à l'A.P.A. (condition 1) : perte d'autonomie
- 17min45 Droit à l'A.P.A. (condition 2) : conditions financières
- 18min38 Droit à l'A.P.A. : définition des montants A.P.A.

Les modifications : régime et organes

- 19min30 3 Nouveautés
- Dettes et renonciation simplification de procédure
- Transition et rôle de DGPH, que se passe-t-il avant le 1^{er} janvier 2021 et après ? *(Sondage)*
- 30min03 Autres nouveautés : les instances, les contrôles et la plateforme wal-protect
- Focus sur l'instance « Comité de renonciation »
- Focus sur l'instance « Conseil de gestion »

Timing du replay : détail

2. Présentation de la plateforme wal-protect

- 41min14 Introduction : outil Wal-protect
- 44min14 Prérequis : comment se connecter

 $40 \text{min04} \rightarrow 1 \text{h} 46 \text{min} 24$

- 46min40 Qui peut se connecter
- 47min45 Condition d'admission

50min10

1h06min10

des CPAS

- (Questions-Réponses)
- 58min51 Comment introduire une demande
 - (Questions-Réponses)
- 1h17min07 Après avoir introduit une demande
- 1h18min38 Après la décision d'octroi
- 1h21min32 Pour les professionnels désignés
- 1h22min35 Projet à caractère innovant
- 1h25min52 (Quest
- (Questions-Réponses)



SOMMAIRE

- Bref rappel (6 points)
- Modifications ? Régime et Organes (7 points)

APA : De quoi parle-t-on ?



Bref rappel (2/6)

Droits dérivés

Rien ne change

Attestation disponible



Bref rappel (3/6)

CHIFFRES CLES (09/2020)

Bénéficiaires APA : 36.893

Budget mensuel : 9.744.989,04



PERTE D'AUTONOMIE : CRITERES

Bref rappel (4/6)



Bref rappel (5/6)

CONDITIONS FINANCIERES





MONTANTS A.P.A.

Moins de 7 points : refus

Nombre de points	Catégorie	Montant maximum	
		annuel	mensuel
7-8	1	1062,55	88,55
9-11	2	4056,00	338,00
12-14	3	4931,45	410,95
15-16	4	5806,63	483,89
17-18	5	7132,63	594,39



Modification (1/7)

Nouveautés

Q Effet de la révision d'office :

- changement état-civil
- révision programmée avec augmentation

Q Séjour à l'étranger (Certificat de vie)

Q Gestion des demandes et des paiements : OAW



Dettes et renonciation

AVIQ



Modification (2/7)

Modification (3/7)

Rôle de la DGPH

Q Date pivot : 31/12/2020 au plus tard

Quelle transition ? Demandes, 1^{er} paiement, arriérés et recours compris



Modification (4/7)

Nouveautés

Instances : Conseil de la gestion, Comité de renonciation, Collège des médecins évaluateurs

© Contrôle de qualité

© Contrôle financier

Wal-protect



Modification (5/7)

Comité de renonciation

9 12 membres

- organisations représentatives : 6 représentants
- OA : 6 représentants

MISSIONS

- Demandes en renonciation
- Recommandations au Conseil de gestion



Modification (6/7)

Collège des médecins évaluateurs

© Composition

- Représentants des médecins de l'Agence
- Représentants des médecins des OA

Missions :

- Indicateurs de la qualité de l'évaluation
- Lignes directrices et recommandations pour l'évaluation de l'autonomie
- Expertise non contraignante en cas de divergence OA-AVIQ



Modification (7/7)

Conseil de gestion

© Composition

- représentant du Ministre : 1
- représentants de l'AVIQ : 3
- représentants OA : 6

Missions:

- Avis sur la réglementation
- Fraude
- Suivi du budget APA



Temps de question-réponse









- 1. Introduction
- 2. Prérequis
- 3. Qui peut se connecter ?
- 4. Conditions d'admission
- 5. Comment introduire une demande
- 6. Après avoir introduit une demande
- 7. Après une décision d'octroi
- 8. Pour les professionnels désignés
- 9. Projet à caractère innovant

1. Outil Wal-protect – introduction (1/2)



- Wal-protect = service centralisé pour octroi de l'APA en Wallonie
- Introduction et suivi des demandes par le demandeur :

• Uniquement via le canal digital

S www.wal-protect.be

• Pas de formulaire papier



1. Outil Wal-protect – introduction (2/2)

- Formulaire digital :
 - Pas de changement majeur par rapport à MyHandicap.be
 - Collecte des données administratives
 - Collecte des éléments sur la perte d'autonomie
 - ➔ Pas de démarche supplémentaire pour se connecter à Wal-protect
- Nouveautés:
 - Pré-remplissage de nombreux champs
 - Ex. : éviter à la personne de devoir saisir son n° de RN
 - Service APA de l'Organisme Assureur → proximité pour l'affilié





2. Prérequis



Ordinateur ou tablette : avec une version récente du navigateur web



• Authentification forte (2 moyens) :

Clé(s) numérique(s) avec l'elD ou identité numérique



Un maximum de documents à disposition, digitalisés au préalable

3. Qui peut se connecter ?



• 3 profils pour accéder au portail

Citoyens ->	Représentants ->	Professionnels ->
Introduire/Consulter une demande et signaler des changements	Introduire/consulter une demande et signaler des changements en tant que représentant légal d'un citoyen	Introduire/consulter une demande et signaler des changements en tant que professionnel

4. Les 3 critères d'admission



Introduction d'une nouvelle demande par la personne âgée, son représentant, ou un professionnel désigné





Résidence







Temps de question-réponse





5. Introduire une demande (1/3)







🔝 Ma demande en cours

≡ 1

 \sim

- Mes données
- Mes droits APA
- 🛃 Ma reconnaissance de handicap
- Mes dossiers
- Poser une question
- Documents à imprimer

Que souhaitez-vous faire ?

📰 Introduire une demande d'APA

Je désire introduire une demande d'allocation d'Aide à la Personne Âgée et je ne bénéficie pas encore d'un droit APA

IE Signaler un changement

Je désire signaler un changement dans ma situation personnelle

Fournir des documents

Je désire ajouter des documents dans mon dossier afin de le compléter

Poser une question

Je désire poser une question au gestionnaire de mon dossier

5. Introduire une (2/3)



	E A Jean Burton 200
Mon formulaire en cours	Formulaire de demande d'allocation d'aide aux personnes âgées
• Formulaire de demande APA	Quelques précisions quant au remplissage du formulaire : Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne applicable en matière de protection de la vie
① Données personnelles	privee, donnée confide Qui est votre médecin de famille ou spécialiste ? vois p Veuillez remplir les cases ci-dessous pour rechercher le médecin qui suivra votre dossier. Vous pouvez introduire ses nom et vous p vois p
② Données de contact	moyen
③ Représentant	Prénom * Revenus
④ Informations de paiement	Nom * Revenus de propriétés Moi et/ou mon partenaire/conjoint sommes propriétaires ou usufruitiers. *
5 Votre composition de ménage	O Oui O Non Si spécialis
6 Revenus	années. * Oui et ne Oui et ne Votre perception de votre perte d'autonomie
Évaluation d'autonomie	Pour l'attribution d'une allocation d'aide aux personnes âgées, nous examinons les répercussions de votre perte d'autonomie sur v O ^{Oui mais} activités quotidiennes.
Occuments justificatifs	 construct Nous vous invitons à répondre aux questions concernant vos capacités à: vous déplacer
Olôture	 vous préparer à manger et vous alimenter prendre soin de vous et vous habiller entretenir votre maison et faire les tâches ménagères évaluer les dangers et les éviter entretenir des contacts avec d'autres personnes

5. Introduire une demande (3/3)





Temps de question-réponse





6. Après avoir introduit une demande



- Formulaire rempli avec l'accusé de réception
- Statut de la demande
- Ajout de pièces jointes
- Modèles téléchargeables (ex. formulaire médical)
- Signaler un changement
- Poser une question

7. Après la décision d'octroi (1/2)



- Courrier de décision envoyé la personne*
- Attestation de handicap
- Sur Wal-protect :
 - Consulter le montant de la mensualité + date prise d'effet
 - Statut du dernier paiement + historique
 - Signaler un changement
 - Poser une question

7. Après la décision d'octroi (2/2)



Signaler un changement : via un formulaire dédié

Signaler un changement dans ma situation

Pour rappel, il est impératif de nous signaler, dans un délai de 3 mois, toute modification susceptible d'impacter votre droit à l'allocation, comme par exemple une modification de votre état de santé, de vos revenus, de vos enfants à charge, un changement de partenaire/conjoint.

Veuillez sélectionner le type de changement que vous souhaitez signaler :

Mon état de santé s'est amélioré/aggravé

Mes revenus ont diminué/augmenté d'au moins 10%

🔵 Ma situation familiale a changé

J'ai vendu ou donné un bien (meuble ou immeuble)

🔵 Je réside (ou ne réside plus) en maison de repos

Je déménage en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou en Région Bruxelles-Capitale

🔵 Je pars à l'étranger

8. Pour les professionnels désignés (1/2)

Accès via le bouton "Professionnels"

→

Citoyens

Introduire/Consulter une demande et signaler des changements

Représentants

Introduire/consulter une demande et signaler des changements en tant que représentant légal d'un citoyen

Professionnels

 \rightarrow

Introduire/consulter une demande et signaler des changements en tant que professionnel

Wal-protect | 36

8. Pour les professionnels désignés (2/2)



(=idem MyHandicap.be)

Accès au formulaire et au statut du dossier sur base du NISS de la personne âgée



9. Projet à caractère innovant



Principales nouveautés :

- Wal-protect permet une expérience utilisateur maximale grâce au :
 - Pré-remplissage d'un maximum de champs utiles, alimentés par des flux de données OA, synchronisés avec la Banque Carrefour
 - Service de proximité et de connaissance de l'affilié, assuré par le Service APA dédié de chaque OA
- Le traitement du dossier est accéléré pour le demandeur, et simplifié pour le gestionnaire, par la mise en place de flux d'échange de données :
 - Pensions, AER, Patrimoine (SPF Finances)
 - Entre gestionnaire et médecin (eHealthBox)
 - Situation de perte d'autonomie, mise à disposition auprès des acteurs de la sécurité sociale

RESUME



- 1. Introduction
- 2. Prérequis
- 3. Qui peut se connecter ?
- 4. Conditions d'admission
- 5. Comment introduire une demande
- 6. Après avoir introduit une demande
- 7. Après une décision d'octroi
- 8. Pour les professionnels désignés
- 9. Projet à caractère innovant

Temps de question-réponse







Solidaris

Wallonie familles santé handicap AVIQ

Merci pour votre participation

À venir : lien pour accéder au replay et à la FAQ du webinaire

RDV en février pour le prochain webinaire



HRRail

CSS

PARTENA MUT

